

## Partitions temporaires approuvées par la TLC

Pendant la pandémie du COVID-19, la Taxi and Limousine Commission permet à tous les propriétaires de véhicule sans partition de faire installer une partition temporaire par un installateur de partition approuvé. Traditionnellement, les partitions doivent remplir les conditions techniques figurant dans les règles de la TLC. Cependant, la TLC assouplit temporairement ses restrictions pour permettre que des partitions non pare-balles soient installées par des installateurs approuvés.

Pour consultez la liste des installateurs de partitions approuvés, allez sur le site Web de la TLC [ici](#). Assurez-vous de contacter l'installateur approuvé pour vous renseigner sur ses prix et sa disponibilité avant de vous rendre sur place. Nous vous recommandons de garder une copie de vos documents d'installation dans votre véhicule pour prouver que la partition a été installée par un installateur approuvé.